

Sujet : [INTERNET] DOSSIER SECAB A BELLIGNIES ET BETTRECHIES

De : "monique.carbonnier5" <monique.carbonnier5@orange.fr>

Date : 12/07/2020 10:12

Pour : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Objet. DOSSIER SECAB A BELLIGNIES ET BETTRECHIES

Monsieur le commissaire

Certains tirs de mines suivis d' eboulements provoquent des vibrations dans la maison.

Ces vibrations,que parfois l'on ressent, passent dans le sol puis s'éloignent. Des fissures

apparaissent et des travaux sont nécessaires.les nuisances sonores provoquées par ces

tirs ,la dégradation de notre environnement, l'insécurité des routes et la perte financière

de notre patrimoine. C'est trop.

La secab se doit de nous indemniser et nous devons obtenir de sérieuses garanties avant

D'autoriser l'extension de la carrière

Sincères salutations

M. Carbonnier .

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.